



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

médecine du travail

Question écrite n° 45885

Texte de la question

M. Thierry Braillard appelle l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social sur les difficultés croissantes rencontrées par les médecins du travail qui ont des responsabilités croissantes et, dans le même temps, une augmentation du nombre de salariés à suivre. Il lui demande comment il compte compenser les demandes croissantes effectuées auprès des médecins du travail et leur nombre qui ne suit pas la même évolution.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Braillard](#)

Circonscription : Rhône (1^{re} circonscription) - Radical, républicain, démocrate et progressiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 45885

Rubrique : Travail

Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Ministère attributaire : Travail, emploi et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 décembre 2013](#), page 12860

Question retirée le : 13 mai 2014 (Fin de mandat)